

Collecte des encombrants et résidus RDD en TNO



Dimanche 13 septembre 2026

De 9 h à 16 h 45

C'est gratuit!

Identification requise

Identifiez-vous comme **commerçant, résident** ou **villégiateur**
du TNO en présentant une preuve de résidence :
Permis de conduire - Compte de taxes municipales - Bail locatif valide

ÉCOCENTRE MUNICIPAL



**701, rue de l'Industrie
Saint-Michel-des-Saints**



MATIÈRES ACCEPTÉES

- Encombrants : matelas, meubles, électroménagers sans halocarbures, barbecues, chauffe-eau, tapis, embarcations (découpées en petits morceaux - à valider avec le responsable du site), etc.
- Résidus CRD : bois, gypse, laine minérale, gravats, tuyaux, tuiles de céramique, roches, etc.
- Matériel informatique et électronique : ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, etc.
- Pneus : de voitures et motocyclettes sans jante (diamètre ≤ 62 cm)
- Branches d'arbres
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : aérosols, peintures, huiles usées, piles, etc.



MATIÈRES REFUSÉES

- Frigos
- Asphalte, béton, brique
- Pneus avec jantes

IMPORTANT

Volume maximal accepté

= 64 pi³ (1,81 m³)



Maison

= 1

boîte de



= 1

ou
remorque



Commerce

= 3

boîtes de



= 3

ou
remorques



M. Pascal Ferland

Conseiller en urbanisme - TNO

pferland@matawinie.org

450 834-5441 poste 7035